

# Si vous devez vous arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence...

## 1 Allumez vos feux de détresse

Allumez vos feux de détresse. Garez-vous prudemment sur la bande d'arrêt d'urgence. Serrez au maximum à droite pour éviter d'empiéter sur la voie de circulation en conservant néanmoins un espace suffisant pour ouvrir la portière côté passager.

## 2 Prenez votre gilet de sécurité

Prenez votre gilet de sécurité et enfilez-le avant de sortir. Le gilet doit être rangé dans votre boîte à gants ou dans un endroit très accessible. Le gilet vous rend plus visible de jour comme de nuit.

## 3 Sortez du véhicule par le côté passager

Sortez du véhicule côté passager. Faites sortir les passagers du côté droit également.

## 4 Mettez tous les passagers à l'abri

Mettez tous les passagers à l'abri, derrière la glissière de sécurité. Rejoignez la borne d'arrêt d'urgence la plus proche en marchant, derrière la glissière de sécurité. Ne traversez jamais les voies pour accéder à la borne située en face.

## 5 Prévenez les secours

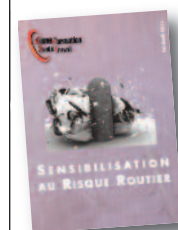
Prévenez les secours. En appuyant sur le bouton de la borne d'appel, vous êtes en relation directe avec les services de surveillance de l'autoroute qui vous localisent et peuvent immédiatement déclencher l'envoi des secours. Cet appel est gratuit.

## 6 Rejoignez votre véhicule en attendant les secours

Rejoignez votre véhicule en attendant l'arrivée des secours. Les occupants doivent rester groupés, toujours protégés derrière la glissière de sécurité

# Bien préparer son départ

- ⇒ Avant de partir, avez-vous vérifié vos pneus? Ils doivent être suffisamment gonflés (pression indiquée sur la portière avant ou dans le manuel d'entretien du véhicule) et en bon état. Leur usure doit être inférieure au témoin situé dans les sillons de la bande de roulement.
- ⇒ Planifiez votre itinéraire et n'oubliez pas les pauses.
- ⇒ Ne partez pas l'estomac vide mais évitez pour autant une alimentation trop riche. Ne buvez pas d'alcool.
- ⇒ Si vous transportez une charge, arrimez-la convenablement. Attention au poids total autorisé en charge (PTAC) indiqué sur le véhicule.
- ⇒ Pour être sûr de ne pas être distrait par le téléphone, éteignez-le si possible ou mettez-le en silencieux. Aucun appel ne sera aussi important que votre vie ou celle des autres usagers.



Aisne Formation Santé Travail vous propose également une sensibilisation au risque routier.

Pour plus de renseignements sur les modalités, contactez notre service formation au 03.23.76.44.55

**SISAT** Sud Aisne

52 Avenue de Paris - 02000 SOISSONS  
Téléphone: 03 23 76 44 44  
Télécopie: 03 23 76 44 40

Retrouvez-nous également sur Internet : [www.sisat.org](http://www.sisat.org)



# RISQUE ROUTIER

*Quelques règles de bonne conduite*





## QUELQUES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2014 :

- ⇒ 3384 personnes décédées suite à un accident de la route,
- ⇒ 337 personnes tuées lors d'un trajet domicile -travail,
- ⇒ 143 personnes décédées lors d'un déplacement à usage professionnel.

(sources - CARSAT Nord Picardie)

## ACCIDENT DE MISSION :

L'accident de mission concerne le salarié auquel est confié ponctuellement une mission qui l'éloigne de son lieu habituel de travail (ordre de mission nécessaire), ou le « non sédentaire » appelé à se déplacer continuellement.

## FACTEURS DE RISQUE:

- ⇒ Véhicule en mauvais état (freins, pneus, amortisseurs, éclairage, ...)
- ⇒ Mauvaise organisation des trajets (temps de déplacement mal évalué, durée et distance du trajet, pauses insuffisantes)
- ⇒ Aptitude médicale à la conduite (Arrêté du 31 août 2010)

**Soyez prudent**  
Ne pas conduire sans avoir lu la notice  
NIVEAU 1

**Soyez très prudent**  
Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé  
NIVEAU 2

**Attention, danger: ne pas conduire**  
Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin  
NIVEAU 3

Médicaments + Conduite = pas toujours compatibles.  
Parlez-en à votre médecin.

## CONSÉQUENCES

- ⇒ *Conséquences humaines:* perte ou indisponibilité des compétences, perte d'expérience et des investissements en formation
- ⇒ *Conséquences commerciales:* non-respect des délais, érosion de la confiance avec la clientèle, détérioration de l'image de marque
- ⇒ *Conséquences organisationnelles:* désorganisation, baisse de la qualité, retards, remplacement de la victime
- ⇒ *Conséquences financières:* amendes, frais judiciaires, perte de points sur le permis de conduire; augmentation des primes d'assurance et de la cotisation « accidents du travail ».

## AGIR ET SAVOIR RÉAGIR

### 1. Faire le point sur:

- ⇒ Les déplacements du personnel (Qui est exposé? Quelle fréquence? Quel kilométrage?)
- ⇒ L'entretien des véhicules (Qui? Quand? Tenez-vous un registre des observations ou des défaillances pour chaque véhicule?)
- ⇒ Les accidents ou les presque accidents (analysez-vous les causes des accidents?)

### 2. Agir sur les déplacements:

- ⇒ Peut-on réduire les déplacements? (en favorisant notamment les téléconférences)
- ⇒ Planifiez-vous correctement vos déplacements? (temps du trajet, temps de pause, tenir compte de la météo et des embouteillages prévisibles, itinéraires les plus sûrs compte tenu de l'état des infrastructures routières)

- ⇒ Pour les longs trajets, préférez les transports en commun (avion, train...) ainsi que l'hébergement sur place

### 3. Agir sur les comportements de chacun

- ⇒ Porter systématiquement votre ceinture de sécurité! (ou port du casque pour les 2 roues)
- ⇒ Prendre des pauses régulières
- ⇒ Certains repas sont parfois synonymes de consommation d'alcool.
- ⇒ Eteindre votre téléphone pendant les trajets. S'arrêter systématiquement avant d'utiliser votre téléphone portable (si vous devez communiquer avec vos salariés pendant leurs déplacements, envoyez un SMS, n'appellez pas).

### 4. Équipement des véhicules

- ⇒ Choisir les équipements adaptés aux conditions (pneus neige, chaînes, grattoir, coffret d'ampoules de rechange, équipement d'arrimage des charges, lampe torche (préférez les lampes « dynamo » qui ne nécessitent pas de piles), triangle de sécurité, gilet réfléchissant.
- ⇒ Utilisez-vous un GPS pour vous guider ?
- ⇒ Affichez les numéros d'urgence dans votre véhicule. (mais aussi celui de l'assistance dépannage si vous en bénéficiez). Attention, sur autoroute, utilisez uniquement les bornes.
- ⇒ Si vous portez des lentilles de correction, munissez-vous toujours d'une paire de lunettes adaptée à votre vue.



Équipements obligatoires dans chaque véhicule: un triangle de sécurité et un gilet haute visibilité. Ces équipements doivent être facilement accessibles depuis l'habitacle.